

TAMBOUR BATTANT

N° 291

.....

Dimanche 1^{er} mars



15 heures - Dennemont

*organisé par le CPAFD et
nos deux écoles primaires/élémentaires*

Samedi 14 mars, 11 heures

Vernissage vitraux, église de Follainville

Elections municipales

15 & 22 mars de 8h à 20h

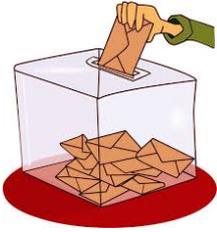
*Attention, il est obligatoire de venir avec une pièce
d'identité avec photo pour voter (c'est la loi !)*

En raison des élections municipales, les éditoriaux habituels sont supprimés

Site internet : www.follainville-dennemont.fr

Bulletin Municipal d'information du mois de février 2020

Spécial « élections »



■ ELECTIONS 2020

En 2020, vous êtes invités à participer aux élections communales les 15 et éventuellement 22 mars.

■ ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 15 ET 22 MARS 2020

Qui élit-on les dimanches 15 et 22 mars 2020 ?

Les dimanches 15 et éventuellement 22 mars 2020, vous allez élire 19 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élirez le conseiller communautaire. Il représentera notre commune au sein de GPSEO. Vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et le candidat à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer, écrire sur votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée (1 conseiller pour Follainville-Dennemont).

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier.

Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne (sauf Angleterre ! qui a choisi de quitter l'Union Européenne) et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Attention : vous devez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Comment faire si je souhaite être candidat ?

Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.yvelines.pref.gouv.fr> «politiques publiques»/«Elections»). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candida-

ture qui est obligatoire. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 27 février 2020 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou de deux tours du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une des ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Plus d'infos : [http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique Elections](http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique/Elections) (voir explications détaillées au dos).

Pour faciliter l'accès aux bureaux de vote :

Les personnes à mobilité réduite verront leur parcours facilité pour accéder aux bureaux de vote.

- A Follainville, les voitures particulières pourront entrer dans la cour de l'école par la rue du Bois ou la rue Jules Ferry et accéder ainsi directement à la porte arrière de la mairie, sans avoir à emprunter une quelconque marche.
- A Dennemont, les véhicules transportant des particuliers handicapés pourront stationner devant la Maison des Services Publics, un emplacement leur sera réservé.

Pour les deux bureaux, les parcours accessibilité handicapés seront fléchés.

Si vous êtes victime d'une gêne (*même temporaire*) pour vous déplacer, n'hésitez pas à utiliser ces cheminement, emplacements réservés.

Si vous êtes isolé, si vous ne possédez pas de moyen de transport, que vous ne pouvez pas vous faire aider par un voisin, un ami, n'hésitez pas à appeler en mairie, un bénévole viendra vous chercher et vous reconduira à votre domicile.

Lors du vote, comment justifier de son identité ?

Les pièces d'identité classiques :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photographie
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Spécial « élections » (suite)



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration.

Désormais, le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne : www.service-public.fr

Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?

- Avant le jour du vote : le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration).
- Le jour du vote : en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter si le mandataire n'a pas encore voté.

Est-ce que la procuration est payante ?

Non, une procuration est établie sans frais.

Cas particulier

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter par écrit auprès d'une autorité habilitée (police ou gendarmerie la plus proche de votre lieu d'habitation) la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical.

Quand sont les prochaines élections ?

Les élections municipales et communautaires auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Qu'est-ce que le vote par procuration ?

Voter par procuration signifie confier à un autre électeur le soin de voter pour soi.

Qui demande la procuration ?

Le mandat, c'est-à-dire celui qui donne procuration à une autre personne. Plusieurs motifs peuvent justifier

cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention.

Il informe le mandataire de la procuration qu'il lui a confiée.

Qui vote ?

Le mandataire, c'est-à-dire celui qui a reçu procuration du mandant.

Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandat.

Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandat. Il peut recevoir deux procurations, dont une seule établie en France.

Il vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote du mandant.

Etablir une procuration

C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent.

La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections pendant un délai maximal d'un an.

Où ?

Au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie (à l'ambassade ou au consulat à l'étranger) du domicile ou du lieu de travail.

Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, n'attendez pas le dernier moment !

Quels documents permettent la procuration ?

- Un titre d'identité
- Un formulaire de procuration, soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place, soit rempli depuis l'ordinateur du mandant et imprimé par ses soins sur deux feuilles. Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et un récépissé délivré au mandant.

ATTENTION, dans les deux cas, vous devez vous présenter au guichet de l'autorité habilitée.

Le mandataire ne reçoit pas de courrier signifiant la procuration.

Le mandant doit l'en informer.

Infos communales

■ COORDONNÉES, JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02

E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr

Site : www.follainville-fennemont.fr

Lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Samedi matin : de 9h à 11h30.

Fermée le mardi et le jeudi.

■ FERMETURES DE LA MAIRIE, ÉLECTIONS ET VACANCES DE PÂQUES

En raison des élections municipales la mairie sera fermée le samedi 14 mars.

Durant les vacances de Pâques, la mairie sera fermée les samedis 4 et 11 avril.

■ PHOTO DE LA DÉCENNIE : ELLE EST RÉUSSIE !

Vous étiez présent ? Venez la retirer en mairie !

■ PLANING PRÉVISIONNEL 2020 DU PASSAGE DE LA BALAYEUSE

GPSEO nous transmet les dates suivantes :

FOLLAINVILLE :	DENNEMONT :
18/03/2020	19/03/2020
27/04/2020	28/04/2020
07/05/2020	14/05/2020
18/06/2020	17/06/2020
27/07/2020	28/07/2020
26/08/2020	27/08/2020
10/09/2020	09/09/2020
08/10/2020	07/10/2020
05/11/2020	04/11/2020
03/12/2020	25/12/2020

Ces dates peuvent être soumises à modification en cas de soucis, vous serez informés sur notre site internet.

■ ASSISTANTES SOCIALES

Le Secteur d'Action Sociale de Limay 8-10 avenue de la Paix n'est plus accessible par téléphone.

Désormais, il faut appeler la plateforme « allô solidarités » au 01 30 836 836, numéro unique pour s'informer, réaliser ses démarches, bénéficier d'un accompagnement personnalisé, se renseigner sur ses droits, insertion, logement et enfance.

Des professionnels du Conseil Départemental vous répondent du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

■ UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR MAISON MÉDICALE

En cas d'urgence, pensez d'abord au défibrillateur installé dans l'accueil de notre maison médicale, en rez de parking, vous serez sûr d'y trouver des spécialistes pour en faire bon usage !

Et de plus, il est utilisable pour les enfants comme pour les adultes.

■ OUVERTURE DE LA BOULANGERIE « L'OUSTALET » À DENNEMONT

RAPPEL : La boulangerie est ouverte tous les jours, y compris le lundi, sauf le dimanche après-midi.

■ OUVERTURE COCCIMARKET À DENNEMONT

RAPPEL : CocciMarket est ouvert tous les jours, y compris le dimanche, de 8h à 20h.

■ L'ÉCOLE « LE PETIT PRINCE » VOUS INFORME : LE CAFÉ DES PARENTS

« Avec la disparition de la classe le samedi matin et ce temps d'échange que nous étions nombreux à apprécier à la sortie de l'école, il a été suggéré par plusieurs parents d'élèves de mettre en place un "Café des parents" au sein de l'école.

Nous vous proposons de nous retrouver un samedi par mois, de 10h à 11h30, autour d'un café/jus de fruits/gourmandises, sans autre prétention que de partager un moment convivial.

Ce temps de partage est ouvert à tous, petits et grands, inscrits à l'école ou pas.

Voici le planning des samedis en 2020 :

28 mars, 16 mai, 6 avril, en juin la date est à fixer »

■ NEIGE ET VERGLAS, QUELQUES BONS RÉFLEXES À SE RAPPELER

Je vous rappelle quelques bons réflexes à observer les jours de neige ou de verglas :

- Gardez vos enfants au chaud chez vous, les cars y compris le car communal, circulent rarement.
- Ne roulez pas à 70 km à l'heure sous prétexte que vous êtes équipés de pneus adéquats, les autres véhicules, eux, ne le sont pas tous et les véhicules de salage circulent !
- Vous souhaitez que votre trottoir soit déneigé ? Faites le vous-même ! C'est la loi, c'est la règle et c'est très bien ainsi. Nos services techniques se concen-

Infos communales (suite)

- trent sur l'aide à nos personnes âgées ou handicapées, pour faciliter l'accès à leur maison.
- Attention, il n'existe pas qu'une seule côte à Follainville-Dennemont, la vôtre n'est pas forcément prioritaire. Nous agissons d'abord sur les côtes empruntées par les cars : route des Fontennes, rue Pierre Curie, rue des Groux puis sur les côtes à grande circulation : rue de la Pleigne, rue des Mousseaux, rue de la Croix de Mantes, rue des Coteaux du Vexin. Sachez qu'il nous faut entre 5 et 6 heures pour saler l'ensemble des voies si le besoin s'en fait sentir.
 - Le déversement de sel sur nos voiries communales n'est pas bon du tout pour notre environnement, et pas très bon pour nos véhicules.
Aussi, si les week-ends, une légère couche de neige se dépose, mais que les températures sont annoncées remonter au-dessus de zéro, nous n'interviendrons pas.
 - Par contre, nous sommes très attentifs en semaine, particulièrement pour le verglas, le givre verglaçant, beaucoup plus traitres et là, autant que faire se peut, nous nous efforcerons d'anticiper par un pré-salage, déposé même la veille au soir pour le lendemain matin.

En un seul mot : extrême prudence !

■ OPÉRATION « BOIS MORT »

La commune organise le samedi 28 mars 2020 au terrain de football de Follainville une coupe de bois mort.

Voici les règles de participation

- Demi-journée réservée uniquement aux habitants de Follainville-Dennemont.
- Rendez-vous à 9 heures précises au terrain de foot de Follainville.
- Il sera délivré une autorisation nominative par participant.
- Le bois récupéré pour un usage personnel, ne pourra être revendu.
- A engagement égal, nous souhaitons vivement que les participants s'organisent pour repartir avec des quantités égales, partagent le bon et « le moins bon ».
- La commune ne fournissant ni les outils, ni les véhicules de transport, chaque participant apporte le matériel nécessaire, rapporte son bois à son domicile (les entraides sont vivement encouragées).
- A 12 heures, nous partagerons ensemble le pot de l'amitié.

■ LE RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX VA REPRENDRE

La collecte des déchets végétaux (*pelouse, feuillage, petits branchages et petits fagots*) va reprendre le vendredi 3 avril 2020.

Vous pouvez acheter un 2^e bac identique, poser 2 petits fagots (*de moins d'un mètre*) à côté du bac.

Ne mettez pas de végétaux en sac(s) et ne présentez pas d'autres contenants que ceux mis à disposition (*pas de poubelle ronde...*).

Attention : Vous avez peut-être amassé beaucoup de déchets végétaux tout au long de l'hiver, ne les sortez pas tous lors du 1^{er} jour de ramassage, ne sortez que les quantités autorisées, écoutez votre stock tout au long du mois d'avril.

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes hommes et jeunes filles né(es) en janvier, février et mars 2004, n'oubliez pas de vous faire recenser dans les trois mois qui suivent votre date d'anniversaire. Vous ou votre représentant légal pouvez vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

■ SENIORS / SERVICE DE TÉLÉ ASSISTANCE : UN SERVICE RASSURANT À VOTRE DOMICILE

La sécurité de nos aînés est une préoccupation constante pour l'équipe municipale.

Nous vous rappelons l'existence d'un système de télé assistance géré en partenariat avec le Conseil Général et la société VITARIS.

Ce système, installé à votre domicile, vous relie à distance à un réseau de personnes proches et de confiance ainsi qu'aux services d'urgence, par une simple pression sur le déclencheur matérialisé soit par un collier ou un bracelet.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service rassurant pour vous et vos proches et connaître les modalités d'installation et d'utilisation, contactez la mairie de Follainville-Dennemont au 01.34.77.25.02.

Infos communales (suite)

■ LA POSTE : AUX ABONNÉS ABSENTS !

Nos deux factrices accomplissent toujours leur tâche d'une façon remarquable et fort sympathique.

Par contre, à l'étage au dessus, aucun signal positif !

Depuis plus de trois ans, inlassablement, nous saisissons les directions de La Poste à Limay, Mantes, Paris pour que la boîte aux lettres hors d'usage située place du Mesnil à Follainville soit remplacée par une neuve. Nous voulons aussi déménager en toute logique, la boîte aux lettres située place du 8 Mai et la transférer entre la boulangerie et CocciMarket.

Nous proposons même que nos services techniques réalisent eux-mêmes l'opération.

Aucune réponse, aucune action, aucune intervention.

Quoi penser ? La Poste se plaint de perdre des clients, nous envoie des revues luxueuses vantant leur mérite... S'ils répondaient d'abord aux attentes toutes simples de leur clientèle !

■ TRAVAUX À VENIR

Rue de la Pleigne, l'entreprise Jean Lefebvre n'interviendra qu'à partir du lundi 16 mars au plus tôt pour procéder à la restructuration de la chaussée.

Dans la foulée, durant les vacances scolaires de Pâques, la zone de rencontre sera prolongée du parking de la Chapelle jusqu'à la rue de la Pleigne pour sécuriser ce secteur. La circulation sera forcément coupée quelques jours rue Jean Jaurès, le circuit de car s'effectuera par la rue des Coteaux du Vexin, la rue de Berbiettes puis l'ancienne Route de Guernes pour reprendre la rue Jean Jaurès.

Une petite intervention en haut de la rue des Coteaux du Vexin sera préalablement réalisée pour faciliter la giration des cars vers la rue des Berbiettes.

Dans le même temps, nous procéderons à la deuxième phase des travaux de voirie dans le secteur Carrières.

■ VENEZ DÉCOUVRIR UN NOUVEAU CHEMIN À DENNEMONT, AU COEUR DE NOTRE VILLAGE

Bonne nouvelle : à partir du samedi 7 mars vous pourrez emprunter le nouveau chemin des Carrières qui part Route de Guernes, entre l'unité « traitement des eaux » et le numéro 25 et plonge vers la rue Emile Zola. Un beau panorama à découvrir !

■ VIDÉO PROTECTION : RAPPEL SUR LA PROCÉDURE À RESPECTER POUR POUVOIR CONSULTER LES IMAGES Tournées, MÉMORISÉES

Quelques ajustements sont à apporter, mais d'ores et déjà nos 40 caméras rendent pleinement satisfaction, ont permis d'identifier bon nombre de délinquants sur des agissements divers : vol de matériel sur les chantiers, écrasement de mobilier urbain, comportement inadapté, identification des auteurs d'une attaque à main armée.

Mais pour tous ces faits, la procédure a été obligatoirement la suivante : les gendarmes sur ordre du Procureur, sont venus en mairie réquisitionner les images, films permettant de faire avancer l'enquête, d'identifier les malfaiteurs. Seuls les gendarmes sont habilités à agir, à visionner les prises de vue.

Si donc vous êtes victimes d'une quelconque infraction à la loi, dans la mesure où vous pensez que notre système de surveillance peut faire avancer l'enquête, une seule action à mener : aller déposer plainte très rapidement en gendarmerie en précisant la plage horaire la plus courte possible durant laquelle le délit a été réalisé.

Inutile de nous appeler en mairie pour nous demander de regarder les images stockées !

Cette procédure est un peu lourde pour nos responsables techniques car ils sont beaucoup sollicités par nos gendarmes pour extraire les données, d'autant que les communes voisines ne possédant pas de vidéo protection, les gendarmes tentent d'identifier des aller-retour de véhicules empruntant notre commune... mais l'identification puis la condamnation des délinquants est indispensable.

■ STATIONNEMENT VERNISSAGE LE 14 MARS

Il y aura du monde autour de notre église Saint Martin, joyaux architectural de notre commune.

Alors stationnez malin : n'essayez pas, sauf si vous souffrez d'un handicap, de stationner au plus près de notre église, stationnez d'abord rue des Lavoisirs côté droit en montant, rue Pierre Curie, sur son terrain de boules, rue du Bois, parking école de musique.

Si vous arrivez tôt il y aura peut être des places à l'école de musique, cour mairie, parking Maison Pour Tous.

Les Follainvillois, eux, bien sûr, viendront à pied !

Nos dernières manifestations en photos



*Nos futurs vitraux sont en cour de réalisation à Emery (95)
Passionnant... et beau !
Venez les admirer lors de leur vernissage le samedi 14 mars à 11h*



*Les fauteurs comme dans plusieurs autres délits ont été identifiés :
bravo la gendarmerie et notre vidéo protection !*



Pensez au nouveau défibrillateur à la maison médicale



Bientôt vous pourrez cheminer de la route de Guernes à la rue Emile Zola !

Nos dernières manifestations

en photos (suite)



Notre chorale des Fontnelles dans le cadre prestigieux du Château de la Roche Guyon



La bonne saison pour planter les arbres



« Tambour battant » dans le monde entier !



Le carnaval c'est la fête, participez massivement dimanche 1^{er} mars

Infos venues d'ailleurs

■ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

GPSEO communique :

“L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) se poursuit.

La phase d'enquête publique, durant laquelle les habitants ont pu s'exprimer sur le projet du 5 juin au 17 juillet 2019, s'est terminée le 15 novembre avec la remise du rapport de la commission d'enquête.

Comme prévu par le code de l'Environnement, le rapport et les conclusions sont consultables, après le délai de 15 jours dont dispose le Tribunal Administratif pour apprécier la bonne forme et la légalité des conclusions de ce rapport d'enquête à l'adresse suivante : <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/plu-et-permis-de-construire/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/elaboration>

NB : Bravo à ceux qui taperont toute l'adresse sans erreur ! (SB)

Ils sont également consultables en version papier dans les locaux situés à Carrières-sous-Poissy, uniquement sur rendez-vous (01 34 01 20 29 ou benedicte.ramage@gpseo.fr).”

■ ÉVOLUTION DE L'ENREGISTREMENT DES DOSSIERS DE MÉDAILLES DU TRAVAIL

Dématérialisation des dossiers à partir de juillet 2020.

Allez sur le site : « démarches simplifiées » via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail> pour effectuer vos demandes de médaille du travail.

■ 6^e ÉDITION DU SALON DE L'HABITAT

La 6^e édition du salon de l'habitat (*décoration, aménagement, rénovation, équipement*) aura lieu du 28 février au 1^{er} mars 2020 au Parc des Expositions sur l'Île L'Aumône à Mantes-la-Jolie.

■ PLUSIEURS COURSES CYCLISTES À FOLLAINVILLE-DENNEMONT

Dimanche 1^{er} mars l'US Maule organise plusieurs courses cyclistes sur un circuit. Sandrancour/Guernes/Dennemont/Emmaüs (*départs et arrivées*) à parcourir plusieurs fois. Vous pourrez encourager des HC 1/2/3, des 4^e catégories, des cadets, des minimes.... spectacle assuré.

■ CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT ET L'OCTROI D'UNE DEMI PART COMMUNIQUÉES PAR L'UNC DU MANTOIS

« Du nouveau pour les anciens militaires appelés, volontaires et engagés et pour les veuves ou veufs d'anciens combattants.

Vous avez effectué un séjour minimum de 4 mois sur le territoire de l'Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964 ou vous avez participé à une ou plusieurs OPEX (*par exemple Liban, Haïti, Cambodge, ex-Yougoslavie etc.*) pendant 4 mois quelle que soit votre unité. Vous pouvez maintenant prétendre à la carte du combattant et, bénéficier des avantages qui y ont trait.

Pour les veuves ou veufs d'anciens combattants dont le conjoint, détenteur de la carte du combattant, est décédé avant l'âge de 74 ans vous pouvez maintenant prétendre à une 1/2 part fiscale supplémentaire (*non cumulée avec d'autres*).

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez vous adresser à l'Union Nationale des Combattants section du Mantois au pavillon Duhamel, 16 rue l'Evesque à Mantes-la-Jolie (*permanence le jeudi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12H00*) ».

■ FORFAIT NAVIGO POUR LES SENIOR

Le forfait Navigo annuel, toutes zones, est à 37,60 euros/mois à partir de 62 ans, même si vous ne les faites pas !

Faite le bon choix avec le forfait Navigo tarification Senior :

- A partir de 62 ans
- Sans activité professionnelle ou travaillant moins d'un mi-temps
- Sans condition de revenus

Economique

Le tarif Sénior est à 37,60 €/mois

Pratique

Un forfait annuel payé mensuellement par prélèvement automatique et qui peut être suspendu facilement en cas de non-utilisation prolongées

Illimité

Avec ce forfait toutes zones, voyagez autant que vous voulez sur l'ensemble du réseau Ile-de-France Mobilités

Ecologique

Prenez les transports en commun et laissez votre voiture au garage

L'ACCFT NOUS COMMUNIQUE :

« Avis aux chasseurs de Follainville-Dennemont, le prochain jour de battue aux grands gibiers est fixé au samedi 29 février, le matin.

Rendez-vous à 8h précises au « Chalet » munis obligatoirement : d'un gilet orange fluo, d'une trompette de chasse, d'une dague ou d'un couteau, d'une laisse ou ficelle, d'un étui à fusil ou chaussette, d'un fourreau de carabine. »

ATTENTION : Circulation = Danger

De nombreux sangliers, particulièrement la nuit, traversent les routes sans prévenir, sans gilet fluo, sans demander : soyez extrêmement prudents, roulez lentement !

VENTES A LA COMMUNAUTÉ EMMAÛS

Vente à thème « vintage »

- Samedi 7 mars de 9h à 12h et 14h à 17h (*ouverture espace tableaux*)
- Dimanche 8 mars de 14h à 17h
- Samedi 28 et dimanche 29 mars, foire de Limay : « BD, vinyles, CD, livres »

« Grande vente printanière »

- Samedi 4 avril de 9h à 18h
- Dimanche 5 avril de 14h à 18h

Vente à thème « livres au mètre »

- Samedi 6 mai de 9h à 12h et 14h à 17h (*ouverture espace tableaux*)
- Dimanche 7 mai de 14h à 17h

Communauté Emmaüs

Route de Sandrancourt - 78520 Follainville-Dennemont
emmausdennemont@free.fr - 01 30 92 05 31

LES ANCIENS DU MANTOIS NOUS COMMUNIQUENT :

« Pour ce qui concerne notre association Anciens du Mantois Foot Vétérants nous sommes toujours à la recherche d'un gardien de but.

Si des joueurs âgés de plus de 33 ans souhaitent nous rejoindre ils sont les bienvenus.

Entraînement tous les mercredis soir à 19h30 au terrain de foot de Dennemont.

Les prochains matchs de championnat :

- 29 février, Les Anciens du Mantois reçoivent RAFALE OC à 9h30
- 28 mars, Les Anciens du Mantois reçoivent AF Bagneux à 9h30
- 02 mai, Les Anciens du Mantois reçoivent USMT Boissy Hémissphère à 9h30
- 23 mai, Les Anciens du Mantois reçoivent AS Dila à 9h30 »

LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS DE LA GÉNÉALOGIE :

- Jeudi 05 mars
- Jeudi 2 avril

Rendez-vous à Dennemont, à côté de l'école, 131 rue Jean Jaurès à 18 heures avec Sylviane Breton.

Pour tous renseignements : 06 82 32 52 74

TROIS PETITES NOTES DE MUSIQUE NOUS COMMUNIQUE :

Auditions :

- Lundi 9 mars, 18 h, piano et batterie, Maison Pour Tous
- Mercredi 11 mars, 18 h, violon et flûte à bec, Maison Pour Tous
- Jeudi 12 mars, 18 h, guitare, Maison Pour Tous

Assemblée générale et 20 ans de Trois Petites

Notes de Musique :

- Samedi 21 mars, assemblée générale à 18h à la Maison Pour Tous puis fête des 20 ans à la salle polyvalente.

L'ASSOCIATION GS SPORTS ET LOISIRS NOUS COMMUNIQUE :

« Séjour sportif « *les pieds dans l'eau !!!* » du 12 au 18 avril 2020 à Dives-sur-Mer (14) pour les jeunes de 6 à 12 ans.

Inscriptions jusqu'au 1^{er} avril 2020 (20 places)

Tarif : 349 euros

Contactez-nous au 07 51 62 82 21 ou gssportsetloisirs@gmail.com »

LE CLUB DE L'AMITIÉ NOUS COMMUNIQUE :

« Toute l'équipe du club vous invite à venir la rejoindre à la Maison Pour Tous les 2^e mardis de chaque mois à partir de 14h pour passer ensemble un après-midi amical (*jeux de société, goûter, échanges, etc...*)

Ce club est ouvert à toutes et tous de 10 ans à 100 ans.

Marche-Promenade du club de l'amitié

Rendez-vous tous les mardis matin à 9h00 et les vendredis après-midi à 14h place du 8 mai à Dennemont avec Robert Peneau.

Pensez à régler vos cotisations pour l'année 2020, 18 € pour les adhérents de Follainville et 20 € pour les adhérents extra-muros.

Le mardi 10 mars aura lieu notre repas de printemps à la Maison Pour Tous.

Une marche de nuit va être prévue, la date vous sera communiquée plus tard.

Les 21, 22 et 23 avril 2020, sortie à Lyon au prix de 480 € car plus de 40 personnes. Le solde du voyage sera à régler au plus tard le 1^{er} mars, soit 130 euros.

MARMOTAM NOUS COMMUNIQUE :

« La MAM Marmot'AM de Dennemont organise une bourse aux jouets qui se déroulera le samedi 25 avril de 10h à 17h sous la halle du marché. Si vous souhaitez y participer pour vendre du matériel de puériculture et des jouets, vous pouvez nous contacter soit par tel au 06.81.42.41.64 (Coralie) ou par mail : marmotam.fd78520@live.fr

Nous nous réservons la possibilité d'annuler la bourse dans le cas où il y aurait moins de 10 participants.

(*les emplacements et les tables seront installés par nos soins et le tarif au mètre est fixé à 5 euros le mètre*) ».

LE G.A.R. NOUS COMMUNIQUE :

« Le GAR, Groupe d'Animation Rurale, vous propose peinture sur porcelaine, cartonnage, gymnastique, peinture à l'huile, Scrabble, généalogie et tarot.

Venez, sortez, essayez, occupez vous manuellement, intellectuellement et socialement.

- Nous proposons un atelier floral le vendredi 3 avril de 10h30 à 12h30 pour un tarif de 15 €.

Venez nous rejoindre

- Venez nous voir lors de notre exposition/vente le **samedi 16 mai 2020** de 10h à 17h30 à la salle polyvalente de Dennemont, nous vous offrirons une dégustation de thé en toute convivialité.

Une sortie est prévue pour les adhérents du GAR le jeudi 4 juin 2020 si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous demander des renseignements, vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : gar78.fd@gmail.com »

Le coin des annonces

ANNONCES DIVERSES

Vous repérez un essaim d'abeilles, appelez Patrick (*rue du Bois*) au 06 78 98 34 68

* * * *

Tricoteuse acharnée vend bonnets et serre-tête, aucune pièce n'est identique.

Prix à l'unité : 1 euro

Tél. : 06 05 47 01 75

* * * *

Le dispensaire/hôpital de Mbodiène s'agrandit. Vous avez des télévisions écrans plats, des frigidaires, des ordinateurs portables, le tout en bon état dont vous souhaitez vous séparer ? Merci de nous en informer en mairie. Monsieur le Maire prendra contact avec vous.



OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

Je m'appelle Carla-Marie, j'ai 16 ans et je me propose de garder vos enfants à votre domicile.

C'est avec sérieux que je veille sur vos enfants.

Je vous propose donc de faire du baby-sitting le week-end sur Follainville-Dennemont et les alentours.

n'hésitez pas à m'appeler au 07 78 56 04 25

* * * *

Je suis une jeune fille de 16 ans qui propose de garder vos enfants à votre domicile, je saurai prendre soin d'eux et leur proposer des jeux calmes pour les occuper.

Je suis disponible le vendredi soir, samedi et dimanche en journée et en soirée.

Tarif 10 € de l'heure en journée et 12 € en soirée.

N'hésitez pas à m'appeler au 06 89 77 09 66

« Professeur certifié de SVT dans le secondaire, je propose du soutien scolaire dans les différentes disciplines en primaire et au collège. Je suis davantage spécialisée en Math et dans le pôle scientifique. Au lycée je peux encadrer les SVT.

Vous pouvez me contacter pour avoir d'autres renseignements au numéro suivant : 06 84 72 54 01. Charlotte »

* * * *

Je m'appelle Maïlys, j'ai 17 ans, je propose mes services en tant que baby-sitter.

Je suis disponible sur Follainville-Dennemont.

Vous pouvez me joindre au 06 23 83 89 04

Planning des manifestations

☞ **VENDREDI 28 FÉVRIER 2020 – 19h30 – Salle polyvalente**
Chorale des enfants des deux écoles primaires « *Le Petit Prince* » et « *Ferdinand Buisson* »

☞ **DIMANCHE 1^{er} MARS 2020 – 13h00-17h30 – Dennemont-Sandrancourt-Guernes**
Course cycliste organisée par « *l'US Maule cyclisme* », départ avant Communauté Emmaüs

☞ **DIMANCHE 1^{er} MARS Communauté**
Carnaval organisé par le Comité Pour l'Animation de Follainville-Dennemont (CPAFD)

☞ **SAMEDI 7 MARS 2020 – 9h-12h et 14h-17h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « *vintage* », ouverture de l'espace « *tableaux* »

☞ **DIMANCHE 8 MARS 2020 – 14h-17h – Communauté Emmaüs**
Vente à thème « *vintage* »

☞ **DU 9 AU 12 MARS 2020 – 18h-23h – Maison Pour Tous**
Auditions de l'école de Musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **SAMEDI 14 MARS 2020 – 11h00 – Eglise Saint Martin Follainville**
A la découverte de nos nouveaux vitraux et du travail de maître verrier



☞ **SAMEDI 14 MARS 2020 – 14h30 – Maison Pour Tous**
Assemblée générale de « *l'association Saint Martin* »

☞ **DIMANCHE 15 MARS 2020 – 8h-20h – Mairie de Follainville et Maison des Services Publics
Dennemont**
1^{er} tour des élections municipales

Planning des manifestations (suite)

☞ **SAMEDI 21 MARS 2020 – 18h – Maison Pour Tous**

Assemblée générale de l'école de musique « *Trois Petites Notes de Musique* »

☞ **SAMEDI 21 MARS 2020 – 19h – Salle polyvalente**

L'association « *Trois Petites Notes de Musique* » fête ses 20 ans

☞ **DIMANCHE 22 MARS 2020 – 8h-20h – Mairie de Follainville et Maison des Services Publics Dennemont**

2^e tour éventuel des élections municipales

☞ **SAMEDI 28 MARS 2020 – 9h00 – Stade Follainville**

Coupe de bois organisée par la commune

☞ **VENDREDI 3 AVRIL 2020**

Reprise du ramassage des végétaux

☞ **SAMEDI 4 AVRIL 2020 – 9h-18h – Communauté Emmaüs**

Grande vente printanière

☞ **DIMANCHE 5 AVRIL 2020 – 14h-18h – Communauté Emmaüs**

Grande vente printanière

☞ **SAMEDI 18 AVRIL 2020 – 17h – Maison Pour Tous**

Assemblée générale de l'association de chasse « *ACCFT* »

☞ **VENDREDI 24 AVRIL 2020 – 13h30 à 16h00 – Rendez-vous cour des écoles primaires à 13h30**

Participez avec nos écoliers au nettoyage de nos chemins ruraux

☞ **SAMEDI 25 AVRIL 2020 – 14h à 17h – Sur la place du village face au cimetière et commerces**

Troc plantes et distribution de compost



Bientôt le printemps !

Planning des manifestations (suite)

☞ **SAMEDI 25 AVRIL 2020 – 19h00 – Salle des fêtes de Senneville**

Concert « *Solidarock 4* » au profit de l'association ASFED Houenagnon, prestation de quatre groupes (*Charly Zik, Guanabo, Ekwal, Still Not Retired*)

☞ **DIMANCHE 26 AVRIL 2020 – Journée – Dennemont**

Régate « *Coupe de Printemps* » organisée par le Cercle de la Voile

☞ **DIMANCHE 26 AVRIL 2020 – 11h-12h30 – Les Jardins Partagés à Follainville**

Chasse aux œufs organisée par le CPAFD

☞ **MERCREDI 29 AVRIL 2020 – 17h – Maison des Services Publics**

Assemblée générale de l'association « *GS Sports & Loisirs* »

☞ **SAMEDI 6 MAI 2020 – 9h-12h et 14h-17h – Communauté Emmaüs**

Vente à thème « *livres au mètre* », ouverture de l'espace « *tableaux* »

☞ **DIMANCHE 7 MAI 2020 – 14h-17h – Communauté Emmaüs**

Vente à thème « *livres au mètre* »

☞ **CÉRÉMONIES COMMEMORATIVES DU 8 MAI 1945 - Rassemblement avec le cortège municipal**

- à 15h à Dennemont, place du 8 mai 1945
- à 15h30 à Follainville, place de la Mairie
-



☞ **SAMEDI 16 MAI 2020 – 10h-17h30 – Salle polyvalente Dennemont**

Exposition du G.A.R. (*Groupe d'Animation Rurale*)

☞ **DIMANCHE 17 MAI 2020 – 11h – Lavoir de Follainville**

Pêche à la truite organisée par le CPAFD

☞ **DIMANCHE 31 MAI 2020 – Journée – Dennemont**

Régate « *Femme à la barre* » organisée par le Cercle de la Voile

Vernissage des vitraux **de notre église Saint Martin**

L'état actuel du fond de notre église autour du baptistère



*Bientôt la touche finale à la restauration
de notre fleuron patrimonial...*

**Venez découvrir samedi 14 mars
11 heures église Saint Martin**

*Nos quatre nouveaux vitraux et sculpture
offerts par l'association « Valeur et culture »
unique mécène de la totalité des réalisations*

*Les artistes et maîtres verriers
vous présentent leur passionnant métier*

*Pot et buffet de l'amitié partagés à partir de 12 h
avec notre curé et l'association « Saint Martin »*



Carnaval



De Follainville
Denneumont



Dimanche 1 mars à 15 h

A FOLLAINVILLE

Le comité des fêtes organise un carnaval le dimanche 1 mars 2020, avec l'aide et la participation des écoles, parents et enfants du village.

Un défilé au départ de l'école du Petit Prince, à **Follainville**, débutera à 15 heures.

Petits et grands sont appelés à venir déguisés !

Cette année le thème est « *Merveilleuse Nature* »

Nous défilons dans le village avec de la musique, avec des créations Carnaval confectionnées par nos écoles.

A l'issue de cette balade, une collation sera proposée.

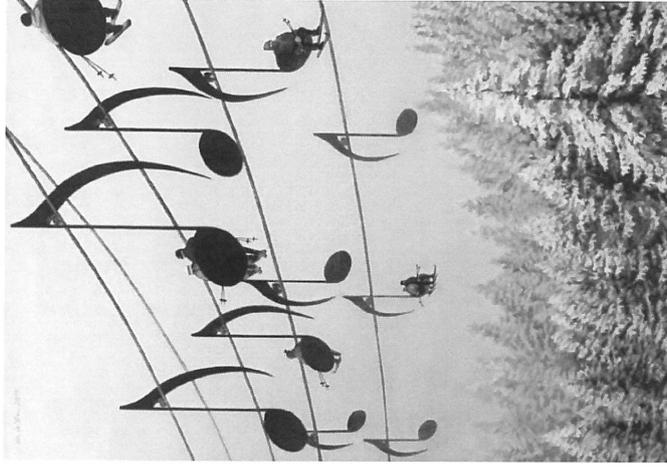
Venez Nombreux !



Trois petites Notes de musique
Ecole de Musique associative de Follainville-Denneumont

présente

Les Hivernales 2020



Auditions des élèves de l'école de musique

Lundi 9 Mars : 18h Maison Pour Tous, élèves de piano de Mme Besseau et de batterie de M. Fournier

Mercredi 11 Mars : 18h Maison Pour Tous élèves de violon de Mme Ferré et flûte à bec de Mme Behar

Jeudi 12 Mars : 18h Maison pour tous élèves de guitare de M. Vandenoerde et M. Gallet

Soyez les bienvenus